

Document juridique type "promesse de location" ?

Par BillyWok, le 06/04/2009 à 14:05

Bonjour,

Après avoir trouvé un logement pour une collocation, je souhaiterais savoir s'il existe un document juridique, type "Promesse de location", permettant d'officialiser la date de début de la location ?

Cordialement, BillyWok

Par Solaris, le 06/04/2009 à 14:10

Vous pouvez d'ores et déjà faire le bail avec une date d'entrée dans les lieux postérieure.

Par BillyWok, le 06/04/2009 à 14:26

Merci de votre réponse.

Cordialement, BillyWok